Appel à sélection

D’un auditeur externe

Prêt d’honneur

Termes de références

Novembre 2026

Généralités

Entité : « Groupe SOS Pulse Tunisie »
Objet : Audit des financements octroyés sous forme de prêts d’honneur par le Lab’ess pour les entrepreneur.e.s et OSCs à impact
Période à auditer : Mai 2025 à décembre 2030
Date limite de dépôts des offres : 25/11/2026
Durée de la mission : Cinq ans à compter de la date de signature du contrat de prestation
Lieux de l’audit : Tunis.

par le Lab’ess - Laboratoire de l’économie sociale et solidaire – www.labess.tn
Membre du réseau international GROUPE SOS Pulse

TABLE DE MATIERE

Termes de référence

APPEL A SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE

I. CONTEXTE

a. Le Lab'ess, au service des communautés et des villes plus durables

Fondé en 2012 dans le sillage de la révolution, le Laboratoire de l'Economie Sociale et Solidaire (Lab'ess) est une association tunisienne, acteur du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il s'est donné pour missions de sensibiliser, accompagner et financer celles et ceux qui entreprennent en faveur de l'intérêt général.

Pour cela, le Lab'ess met en œuvre des projets innovants d'accompagnement et de sensibilisation auprès de publics engagés en faveur d'un impact positif : associations, entrepreneur.e. s sociaux, étudiant.e. s, et universités. A travers son soutien au mouvement associatif et à l'entrepreneuriat social, le Lab'ess appuie les acteurs. Rices du changement afin de développer une économie plus solidaire, inclusive et durable.

Le Lab'ess est une filiale de PULSE, l'une des associations du GROUPE SOS qui mène des actions à l'international.

I. OBJECTIFS ET BENEFICIAIRES

a. Aperçu et objectifs de la mission

Face au manque d'opportunités pour les acteurs du changement (entrepreneur·e·s et associations à impact) d'accéder à un prêt remboursable, un levier pourtant essentiel pour faciliter la levée de fonds et le co-financement par d'autres structures, le Lab'ess a mis en place un fonds d'amorçage sous forme de financement solidaire, donnant lieu à **un prêt d'honneur PH avec :**

- **Un taux d'intérêt 0%**
- **Une période de grâce de 6 mois (variable selon le projet)**
- **Remboursable sur 3 ans (variable selon le projet)**

- Le nombre total d'entrepreneurs ayant bénéficié d'un PH : 74
- Le nombre total des associations ayant bénéficié d'un PH : 4
- Le montant du prêt varie entre 24K TND et 120K TND

Le Lab'ess souhaite recruter un auditeur externe indépendant pour réaliser un audit complet des remboursements des prêts d'honneur. L'auditeur devra notamment vérifier la concordance entre les extraits bancaires, l'extraction comptable réalisée par le comptable externe, et le tableau interne de suivi des échéances.

A partir de 2027, le tableau interne de suivi sera remplacé par un logiciel de gestion.

II. ETENDUE DE LA MISSION

La mission confiée à l'auditeur externe consistera à :

- Vérifier la conformité des paiements des échéances des prêts d'honneur par rapport aux contrats signés avec les entrepreneurs et les associations.
- Comparer les extraits bancaires des paiements avec l'extraction comptable effectuée par le comptable externe et le tableau interne de suivi des échéances.

- S'assurer de l'exactitude des montants remboursés et reportés.
- Identifier toute incohérence ou anomalie, erreur ou retard dans les paiements et formuler des recommandations pour y remédier.
- Rédiger un rapport synthétique avec constats, écarts éventuels et proposer des améliorations et recommandations dans les procédures de remboursement et de suivi des prêts d'honneur.

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'auditeur externe doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

- **Conditions générales :**

L'auditeur doit être un Expert-Comptable ou un bureau d'expertise comptable membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie à la date limite de la réception des offres.

Pour les bureaux d'expertise comptable, l'équipe intervenante doit comprendre au moins un membre ayant la qualité d'Expert-Comptable.

Le participant ne doit pas, à la date limite de la réception des offres, être en train d'accomplir des tâches spéciales liées au suivi, à l'organisation, à la comptabilité ou à l'assistance-conseil dans l'organisation concernée.

Le participant ne doit pas être dans l'un des cas d'exclusion prévus par la législation en vigueur.

- **Conditions professionnelles :**

Le signataire des rapports d'audit doit être un Expert-Comptable et membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Il s'engage à réaliser la mission conformément aux normes et à la déontologie exposées dans les TDR du contrat de subvention.

L'absence de l'une des conditions générales ou professionnelles requises entraîne l'exclusion de la candidature de la procédure de sélection.

- **Modalités de soumission :**

Les Experts Comptables ou les bureaux d'expertise comptable doivent envoyer leurs dossiers par courrier électronique à la date limite de réception des offres aux adresses suivantes :
Sarra Kthiri : sarra.kthiri@labess.tn **et Olfa Belajouza :** olfa.belajouza@labess.tn **.**

L'objet d'envoi doit mentionner la spécification suivante : **Mission audit financier – Prêt d'honneur Lab'ess,**

Date limite d'envoi des candidatures : **25/11/2026**

Les offres parvenues après la date et l'horaire mentionnés ne seront pas prises en considération.
La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.
Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.
Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.
Toutes les pages des Termes de référence doivent être visées. La dernière page doit contenir la date, la signature du participant et son cachet.

NB : Est rejetée toute offre

- Parvenue après les délais indiqués.
- Dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences de l'article 4 de ces TDR.
- Ne répondant pas aux termes de référence en question.
- Dont l'Expert-Comptable signataire des rapports ne figure pas parmi l'équipe intervenante

II. ORGANISATION DE L'AUDIT

a. Méthodologie et approche de l'audit

Le consultant soumettra une note méthodologique détaillée présentant l'approche adoptée pour la conduite de l'audit. Cette note devra expliciter les objectifs de l'audit, la compréhension du contexte et du périmètre de la mission, les étapes clés de mise en œuvre, ainsi que les outils et techniques utilisés pour la collecte, l'analyse et la vérification des données financières. Enfin, la note devra préciser les modalités d'organisation de la mission, les ressources mobilisées, le calendrier prévisionnel et les critères d'évaluation des éléments audités.

b. Lieu d'Intervention

Les interventions se dérouleront principalement :

- Au siège du « Groupe SOS Pulse Tunisie – Lab'ess », situé au 5 rue de Touraine – 1002 Le Belvédère, Tunis, TUNISIE.
- Ou au cabinet de l'auditeur.

III. DEROULEMENT ET ETENDUE DE L'AUDIT

a. Réunion de cadrage avec l'auditeur

Avant le démarrage effectif de la mission, une réunion de cadrage sera organisée entre l'équipe du Lab'ess, précisément le ou la chargé.e administratif et financier, le ou la chargé.e de financement et l'auditeur externe sélectionné. Cette réunion a pour objectif de clarifier les attentes de la mission, de présenter les modalités pratiques de travail, de convenir du calendrier détaillé de l'audit, et de répondre à toute question méthodologique.

La participation à cette réunion est obligatoire et constitue une condition préalable au lancement de la mission d'audit.

b. Réalisation et restitution de l'audit financier

L'auditeur externe sera chargé d'effectuer un audit financier rigoureux portant sur les remboursements des prêts d'honneur octroyés aux entrepreneur.e.s et associations à impact dans le cadre des programmes d'accompagnement du Lab'ess. À ce titre, les principales tâches attendues incluent :

- Vérification des paiements des échéances effectuées par les entrepreneurs et comparaison avec les documents de suivi interne.
- S'assurer que les extraits bancaires, l'extraction comptable externe et le tableau de suivi interne sont conformes.
- Identifier les anomalies éventuelles et formuler des recommandations pour améliorer le processus de suivi.

L'auditeur retenu devra réaliser les missions d'audit précitées en mobilisant le personnel et les équipements de sa propre structure.

La période globale couverte par les missions d'audit s'étend de mai 2025 à décembre 2030 et sera répartie comme suit :

- **Rapport 1 :** Dans le cadre du projet Incubation de Tunis, la période contractuelle des bénéficiaires s'étend de mai 2025 à décembre 2026. Les premiers remboursements des prêts d'honneur ont été enregistrés à partir du mois de **novembre 2025**. Le présent rapport porte sur le suivi des remboursements relatifs aux prêts d'honneur accordés dans le cadre de ce projet et devra être transmis à Lab'ess au plus tard le 25 décembre 2026.

- **Rapport intermédiaire :** couvrant les exercices 2025, 2026 et 2027 pour l'ensemble des autres projets, avec une échéance fixée au 31 décembre 2027.
- **Rapports intermédiaires :** à compter de 2028, l'auditeur produira un rapport annuel couvrant successivement les exercices 2028, 2029 et 2030 avec une échéance fixée entre le 25 et 30 décembre de chaque année.

Le ou la chargé(e) administratif(ve) et financier(ère) du Lab'ess sera la personne de référence pour l'auditeur tout au long des échanges et interactions.

c. Réunion de restitution de la mission

Une réunion annuelle de restitution sera tenue. Elle se tient en présence de l'auditeur externe, du ou de la chargé(e) administratif(ve) et financier(ère) du Lab'ess (personne de référence pour cette mission), de la responsable administrative et financière, la direction, la chargée d'accompagnement en charge des suivis des remboursements et le responsable de projets. L'objectif principal est de présenter les constats de l'audit, en croisant les données issues du livre comptable, des relevés bancaires et du fichier de suivi du Lab'ess.

IV. RAPPORT FINAL A FOURNIR

À l'issue de sa mission, l'auditeur devra fournir un rapport complet, factuel et argumenté, accompagné des constats, réserves éventuelles et recommandations visant à renforcer le dispositif de gestion et de suivi des prêts d'honneur.

Ce rapport devra notamment inclure :

- Un résumé des travaux réalisés.
- Tout état de non-conformité relevé et une analyse des écarts, s'il y en a, entre les différents documents.
- Des recommandations pour améliorer les procédures de remboursement et de suivi des prêts d'honneur.

V. DOCUMENTS DE REFERENCE

L'auditeur retenu bénéficiera d'un accès complet, libre et sans restriction à l'ensemble des informations, documents et justificatifs jugés nécessaires à la bonne exécution de sa mission.

Cela inclut notamment :

- Les livres comptables relatifs aux PH
- Le fichier de suivi interne des remboursements du Lab'ess
- Les extraits bancaires du compte PH au cours de la période concernée par le dit audit

Le Lab'ess s'engage à faciliter cet accès et à fournir toute explication ou information complémentaire requise par l'auditeur dans le cadre de son mandat.

VI. PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE

Le consultant invité à soumissionner devra obligatoirement fournir les éléments suivants à « Groupe SOS Pulse Tunisie » :

Les documents administratifs et techniques	Les obligations du participant
Proposition technique	
La méthodologie proposée pour la conduite de l'audit	Portant signature du participant, son cachet et la date.
Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours	Portant signature du participant, son cachet et la date.
Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'était pas employé par le bénéficiaire ou qu'il se sont passés au moins 5 ans de la fin de la relation de travail au sein de l'organisation	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date.
Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'est pas dans l'un des cas d'exclusion prévus dans la législation en vigueur	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date.

Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant, portant son engagement à signer l'offre et les rapports de vérification financière	Déclaration portant signature de l'expert-comptable, le cachet du cabinet et la date.
Une copie du diplôme d'expertise comptable du participant (diplôme de l'intervenant catégorie A pour les bureaux ainsi qu'une copie des diplômes universitaires des membres de l'équipe), oui bien une copie de la carte professionnelle de l'intervenant.	RAS
CV du participant présentant l'expérience en matière d'audit des projets (les CV de tous les membres de l'équipe pour les bureaux d'expertise comptable répondant à cet appel)	CV portant la signature du participant Les personnels associés devront avoir une expérience dans les audits projets financés par les bailleurs publics français.
Proposition financière	
L'offre financière en toutes lettres et en chiffre en TND en TTC	Dûment signée, visée et portant le cachet du candidat (ou du bureau).

VII. HONORAIRES ET MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement des honoraires précités est subordonné à l'acceptation du rapport d'audit par le Lab'ess et sera réalisé dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture émise par l'Auditeur.

VIII. SELECTION, ETAPES DE LA MISSION ET PAIEMENT

Etapes du processus de réalisation de l'étude	Calendrier initial
Lancement de l'appel	16/11/2026
Clôture de l'appel à consultation	25/11/2026
Procédure administrative & Contractualisation	3 jours
Date de début de la mission	01/12/2026